



« Préparer notre jeunesse à vivre dans la société du savoir »

*Interview de Marie-Hélène Sauzée, vice-présidente de Saint-Etienne Métropole en charge du « Plan multimédia dans les écoles »
Propos recueillis par Gilles Cayuela*

Comment est née l'idée d'un « Plan multimédia dans les écoles » ?

Ce plan a été mis en place en 1998, à la demande du président de Saint-Etienne Métropole, Michel Thiollière. Il souhaitait que tous les enfants, de toutes les écoles de l'agglomération aient les mêmes chances d'accéder à l'outil multimédia et donc aux nouveaux modes d'acquisition du savoir. Or, ce n'était pas le cas. A l'époque, les élus de Saint-Etienne Métropole se sont rendus compte que les écoles de l'agglomération étaient inégalement équipées en outils informatiques, alors même que les premiers signes de la fracture numérique en France se faisaient sentir. Dans certains quartiers de l'agglomération, les enfants n'avaient jamais vu un ordinateur dans leur école et encore moins chez eux. Nous ne pouvions pas laisser ces inégalités perdurer, au moment même où nous entrons de plain-pied dans la société du savoir.

Quelle est l'originalité de ce plan par rapport aux autres plans d'équipements multimédias qui ont été mis en place dans différents territoires de l'hexagone ?

La première originalité, c'est que ce plan a été mis en place à l'échelle d'une communauté d'agglomération. Nous avons équipé et câblé toutes les écoles, privées et publiques, des 43 communes que compte le territoire métropolitain. La seconde originalité, c'est que nous avons souhaité aller plus loin que la simple fourniture d'équipements. Nous avons mis en place une véritable procédure de suivi, via une cellule de maintenance chargée de l'entretien et du dépannage du parc informatique dans les écoles de l'agglomération. Nous avons également développé un important dispositif de formation en lien avec l'Inspection Académique de la Loire. Le but étant de permettre aux enseignants de maîtriser l'outil pour, in fine, encourager le développement des usages et des pratiques pédagogiques. A ce jour, plus de 300 enseignants ont reçu une formation spécifique.

Former les enseignants, c'est aussi une garantie pour l'agglomération que les équipements fournis seront bien utilisés ?

C'est plus qu'une simple garantie. C'est avant tout la marque d'une politique volontariste des élus de l'agglomération de réduire les inégalités d'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (TICE). Donner des ordinateurs, des imprimantes, des logiciels... c'est bien, mais cela ne suffit pas ! Par le passé, combien de dotations informatiques de l'Education Nationale sont restées dans les cartons, faute d'avoir trouvé des enseignants capables de maîtriser et développer l'outil auprès des élèves ! Or, c'est précisément cela que nous souhaitons éviter. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le « Plan multimédia dans les écoles » n'est pas un coup de pub. C'est un plan d'ensemble qui comprend à la fois un volet équipement et un volet pédagogique. Et c'est justement, l'association de ces deux volets qui nous permet d'assurer une efficacité pédagogique optimale et une véritable cohérence entre l'équipement des écoles et la formation des enseignants.



Millénaire3

le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

Au-delà des chiffres, quel bilan peut-on dresser du « Plan multimédia dans les écoles » sur la période 1998-2005 ?

Globalement, les communes, les écoles et les enseignants sont très satisfaits de ce qui a été mis en œuvre sur les sept dernières années. Toutes les écoles du territoire, quelque soit la taille de la Commune, disposent de moyens multimédias opérationnels. Concernant l'accès Internet, certaines écoles ont du patienter pour être équipées d'un accès à haut débit en ADSL en fonction du déploiement de cette technologie par les opérateurs. . Au niveau du suivi et de la maintenance, les 2 techniciens, ont parfois dû faire face à de nombreuses demandes, mais à ce jour, le délai moyen d'intervention est de 48 à 72 heures. Certes, on peut toujours faire mieux, aller plus loin dans la formation, dans la fourniture d'équipements, dans le suivi et la maintenance... Et c'est d'ailleurs dans ce sens que nous travaillons pour la période 2006-2008. Mais dans l'ensemble, je crois que c'est le sentiment de satisfaction qui l'emporte. Les petites communes qui n'auraient sans doute pas eu les moyens financiers d'équiper leurs écoles ont reçu finalement les mêmes dotations que les grandes villes comme Saint-Etienne. Cela montre, si besoin est, que l'intercommunalité ne profite pas seulement aux communes les plus riches. Et puis, pour les écoles des petites communes, le plan multimédia a été un formidable moyen de rompre avec l'isolement. Internet permet aujourd'hui d'avoir des écoles ouvertes sur le monde. Ce qui n'était pas forcément le cas par le passé. Pour les enseignants, ce plan a permis de développer de nouvelles pratiques pédagogiques, d'expérimenter de nouvelles manières d'enseigner.

Peut-on aujourd'hui parler d'une véritable dynamique autour des TICE ?

Effectivement, on sent que progressivement les pratiques et les usages évoluent. Les enseignants qui ont été formés servent de relais au sein de leur propre école. Ils tirent leurs collègues vers le haut. Cela crée une certaine émulation, propice à tenter de nouvelles expérimentations pédagogiques. De nombreuses écoles nous ont d'ailleurs demandé s'il était possible de leur fournir des équipements complémentaires de type visiophone, caméscope, vidéo projecteur. Dans la mesure où il s'agit de projets pédagogiques innovants, nous sommes prêts à mettre ces matériels à la disposition des enseignants. En lien avec l'Inspection Académique de la Loire, nous avons donc décidé de lancer une procédure d'appel à projets. L'Inspection Académique effectuera une première sélection sur des critères de pertinence pédagogique. Saint-Etienne Métropole retiendra et financera ensuite 10 projets par an, soit 30 sur les 3 ans à venir. Parallèlement à cela, l'agglomération, en partenariat avec le Conseil général de la Loire, travaille à la mise en place d'un Espace Numérique de Travail. L'idée, c'est d'adapter la solution de « Cyber bureau » qui fonctionne déjà très bien au niveau des collèges.

L'agglomération prévoit également de fournir des équipements multimédias spécialisés aux élèves en situation de handicap ?

Nous avons déjà commencé. A la demande expresse de Michel Thiollière, Saint-Etienne Métropole a décidé, début 2005, d'étendre le « Plan multimédia dans les écoles » aux élèves en situation de handicap lourd ou ponctuel. Or, entre les Classes d'Intégration Scolaire (CLIS), les Instituts Médicaux Educatifs (IME), les classes du CHU et les différentes structures spécialisées, on s'est très vite rendu compte que le périmètre et les besoins étaient importants. Nous avons donc décidé de consacrer 210 000 euros sur la période 2006-2008 pour le volet handicap.

L'extension du « Plan multimédia dans les écoles » au domaine du handicap, c'est aussi une façon d'aller plus loin dans la notion d'égalité des chances ?



Millénaire3

Le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

C'est en tout cas le but que nous visons. Pour donner les mêmes chances à tous les élèves de l'agglomération, il fallait dépasser le cadre scolaire classique. Il fallait prendre en compte les situations particulières et ne pas rester dans un cadre général. Les élèves en situation de handicap ont les mêmes droits d'accéder à la connaissance que les autres. De notre côté, nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour qu'ils y parviennent. Et c'est en travaillant à l'échelle d'une agglomération, d'un même bassin de vie, dans un souci de solidarité communautaire que nous préparerons au mieux notre jeunesse à vivre dans la société du savoir.